

Le Service Insertion et Égalité des Chances

Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Mobilisation Jeunes

MISSION DU SERVICE

Le Service Insertion et Égalité des Chances met en œuvre 2 dispositifs : **les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) et la Mobilisation Jeunes**. Il s'attache, au quotidien, à travailler la question de l'insertion des publics éloignés de l'emploi, par la pratique d'activités d'insertion.

- **Les AAVA s'adressent aux personnes qui résident à l'OGFA ou sont accompagnées par ses services.** Ils sont ouverts aux personnes éloignées du monde du travail, du fait de leur vulnérabilité : handicap, dépendances, problèmes de santé, situation administrative complexe, manque ou absence de formations et d'expériences professionnelles, etc. Les activités principales sont les suivantes : **entretien des espaces verts, aménagement/déménagement des logements, entretien et nettoyage, création de mobiliers de décoration et rénovation de meubles.** Un pécule est remis à l'utilisateur.
- **La Mobilisation jeunes s'adresse aux services JEAE et DAJ de l'OGFA.** Elle permet aux jeunes de participer à des activités occupationnelles, deux jours par semaine, sous forme de stage de 15 jours. Elle leur offre l'opportunité de découvrir des métiers, de s'intégrer dans un groupe, de s'inscrire au sein d'un collectif et de se familiariser avec une posture professionnelle. Des temps de suivi sont effectués avec les référents sociaux, afin d'établir un point d'ensemble sur les évolutions, les difficultés ou autres points essentiels, à prendre en compte dans le suivi de la personne.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de **personnes accompagnées** : **117**, 27 aux AAVA et 90 jeunes en mobilisation
Sexe : **4 femmes ; 23 hommes** sur les AAVA
Âge : Entre **15 et 63 ans (la moyenne d'âge est de 42 ans)**.



Année d'ouverture : 2020
Nombre d'ETP : 2,5
Nombre de places : 12 AAVA et 2 mobilisation jeunes

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| Dispositif AAVA : un tiers de sorties dynamiques

En 2024, près de **1500 tickets travaux** ont été traités.
18 entretiens d'accueil, 5 bilans intermédiaires et 5 bilans finaux ont été réalisés avec les usagers du dispositif.

Sur les 27 personnes ayant bénéficié des AAVA :

- **6 personnes ont trouvé un travail** en milieu ordinaire et **2 personnes ont intégré une formation** ;
- 4 personnes sont sorties du dispositif suite à des problèmes de santé ou en lien avec l'évolution de leur situation administrative.

Les problématiques d'accès à un emploi pour les personnes intégrées aux AAVA sont les suivantes : **barrière de la langue, situation administrative complexe, problématique de santé somatique et/ ou psychologique.**

| Public orienté vers le service : un public diversifié

Toutes les personnes majeures ou mineures, mais intégrées dans un des dispositifs de la mobilisation jeunes peuvent s'engager dans les dispositifs proposés.
En 2024, nous avons accueilli sur le dispositif : 4 personnes du Chez Soi d'abord, 3 personnes du Point d'Eau, 6 du CADA, 4 de NOVAE, 4 de la Halte, 3 de la CPHU, 1 du CPH, 1 de la résidence accueil, 1 du CHRS Castilla, ainsi que 90 jeunes en parcours mobilisation.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| Équipe d'encadrement et recrutements

De Novembre 2023 à Mars 2024 est une période marquée par l'absence de la cheffe de service en congés maternité. Le poste a été assuré par un remplaçant pour une durée de 5 mois.

En Octobre 2024, le dispositif des AAVA a accueilli un nouvel encadrant technique d'insertion. Ainsi, la stabilisation de l'équipe a permis de contribuer au bon fonctionnement de nos activités.

Formation et temps d'analyse de pratique :

En 2024, l'équipe d'encadrants techniques a participé à la formation Gestes et Premiers Secours en Santé Mental.

Depuis **décembre 2023**, l'équipe encadrante participe tous les 2 mois à un temps d'analyse des pratiques animé par une psychologue. Ce temps permet aux équipes de revenir sur les situations d'encadrement parfois complexes avec les publics accompagnés.

| Un outil : le projet personnalisé

Depuis 2022, nous maintenons les accompagnements tripartites avec l'équipe encadrante, le référent social et le bénéficiaire.

Le projet d'accompagnement propose 3 phases : le bilan d'accueil, le bilan intermédiaire et le bilan final.

L'objectif principal de cette démarche est de pouvoir analyser l'évolution de la personne depuis le démarrage et jusqu'à sa sortie du dispositif.

Au cours des bilans, plusieurs pistes peuvent être envisagées visant la remobilisation de la personne : les activités proposées, la découverte d'un métier pouvant déboucher sur une phase d'immersion en milieu professionnel, une orientation au sein d'une structure d'insertion de type ESAT, ACI, etc.

| De nouvelles créations et réaménagements à destination des services :

- Fabrication d'un composteur au CHU d'Oloron pour faire de l'engrais à base d'herbe de tonte ;
- Réalisation d'un comptoir pour le tri alimentaire et d'un chariot à linge pour NOVAE ;
- Viabilisation du chemin d'accès des deux prés du Poney Club ;



PERSPECTIVES

Dans le cadre du parcours d'accompagnement des bénéficiaires, nous souhaitons utiliser une grille d'évaluation des compétences, lors de la phase de bilan intermédiaire. Cet outil permettra d'analyser les compétences acquises, savoirs être et savoirs faire de la personne.

La formation continue des salariés reste une priorité, c'est pourquoi notre nouvel encadrant va participer en 2025 à la **formation « travail en hauteur »**, il pourra ainsi exercer ses missions en toute sécurité.

Nous souhaitons mettre en place un **Projet transversal AAVA/ JEAE, autour de la mise en place d'un atelier bois**. Ces ateliers seront organisés durant une période de 15 jours, 3 à 4 fois par an et auront pour principaux objectifs de faire découvrir l'activité menuiserie aux jeunes autour de la création de mobiliers (salon de jardin, tables, bancs etc..). Cela permettra d'améliorer le cadre de vie des services.

En 2025, nous commencerons à réfléchir à la rédaction de notre premier **projet de service**, qui présentera notre fonctionnement, les principales missions du dispositif, le public accueilli etc.

Enfin, nous souhaitons également **renforcer les partenariats** avec d'autres acteurs de l'insertion, notamment par l'activité économique, afin de proposer davantage d'options aux bénéficiaires, au moment de leur sortie des AAVA.